

bulletin municipal n°6

Chausse
1991



AVRIL 1991

DES SOLUTIONS EXISTENT...

Le monde rural est certainement celui qui a pratiqué le mieux la solidarité face aux difficultés. Signe de confort ? Peu à peu l'individualisme a fait disparaître ce réflexe.

Mais les temps changent, les activités économiques se concentrent autour de grandes villes et certaines villes moyennes, les campagnes se vident dans le Cantal comme dans beaucoup d'autres départements de montagne. Résultat du recensement : évolution de la population de 1982 à 1990 canton de :

* Mauriac	- 4,3	%
* Salers	- 5,9	%
* Pleaux	- 10,2	%

Toutes les communes sont concernées - Chausse - comme les autres.

Je suis persuadé que l'énergie, la volonté de réagir par delà l'esprit de clocher peuvent nous aider à construire. Les syndicats intercommunaux ont prouvé leur utilité pour gérer collectivement des services (eau, transport scolaire, voirie, ...) Il nous reste peu de temps pour mettre en valeur les énergies et les potentialités qui existent localement à Chausse bien sûr, dans le Canton, dans tout le Nord Ouest Cantal.

L'organisation et le maintien de services publics (école, poste, santé...) ne peuvent plus se résoudre à l'échelle d'une seule commune et doivent trouver une nouvelle raison d'être grâce à un esprit coopératif, imaginatif et constructif. C'est dans ce sens qu'un regroupement pédagogique, le stockage et la collecte d'ordures répondant aux normes de protection de l'environnement, et pourquoi pas l'ouverture à des activités culturelles ou sportives, ... font l'objet de réflexions et de projets ; les décisions devant être prises en respectant les avis de tous. Ces projets collectifs n'empêchent pas des réalisations purement communales : utilisation des locaux de la coopérative achetée par la Municipalité, entretien de la voirie, mise en valeur des forêts sectionnelles...

Avec le 6ème bulletin l'Equipe Municipale espère répondre à votre besoin d'information.

A BIENTOT

LE MAIRE,

J. KLEM

Depuis le mois de Septembre

1 9 9 0

- 28 septembre : Conseil Municipal.
- 06 octobre : **COMICE AGRICOLE** de Chaussenac.
- 20 octobre : Visite chantier "captage des sources" pour réseau communal d'eau potable.
- 23 octobre : Débat sur l'avenir des zones rurales - cinéma de Mauriac - Chaussenac représentée par son Maire.
- 27 octobre : Réunion du Syndicat des 4 Cantons (Pleaux, Mauriac, Salers, Saint-Cernin) à Salers ; participation de Mr Klem et Mr Ischard.
- 02 novembre : Conseil Municipal.
- 11 novembre : Cérémonie au monument aux morts suivie d'une messe.
- 24 novembre : Inauguration Officielle de la Bibliothèque Scolaire en présence de Mme Delarue (Inspecteur d'académie), Mr Jaspers (Sous-Préfet de Mauriac), Mr Joung (Directeur des archives départementales).
- 02 décembre : Réunion Cantonale D.D.E.N. (Education Nationale) : Municipalité représentée par Mr Delpeuch.
- 15 décembre : Conseil Municipal.
- 21 décembre : Arbre de Noël à l'école, en présence du Club "Rencontre".
- 29 décembre : Voeux de la Municipalité, en présence de tous les Conseillers Municipaux et des responsables des Associations.
- 31 décembre : 24 colis ont été distribués (ou envoyés) à nos Anciens (plus de 80 ans).

*

ETAT CIVIL DE CHAUSSENAC du 16 Septembre 1990 au 31 Décembre 1990 :

DECES : Madame AUDIT Denise, Veuve DANGUILHEN
Monsieur CAPEL Jean

*

1 9 9 1

- 10 janvier : Réunion de réflexion sur les soins à domicile ; municipalité représentée par Mr Delpéuch.
- 12 janvier : Conseil Municipal.
- 19 janvier : Banquet des pompiers d'Ally : municipalité représentée par Mr Picaronny.
- 26 janvier : Réunion à Drugeac : Syndicat Intercommunal " Stockage des ordures ménagères".
- 02 février : Repas annuel du "Chevreuil" organisé par la Société de chasse (66 participants).
- 07 mars : Réunion sur la signalisation touristique : municipalité représentée par Mr Ischard.
- 22 mars : Réunion d'information à la mairie d'Ally avec Mr Letito (Inspecteur de l'éducation nationale), les enseignants et des représentants des municipalités d'Ally, Drignac, Escorailles et Chaussenac.
Objet : étude regroupement pédagogique ; municipalité représentée par Mr Klem et Mr Delpéuch.
- 23 mars : Commission Communale des Impôts.
- 28 mars : Réunion à Mauriac : information sur les Contrats Emploi-Solidarité ; municipalité représentée par Mr Ischard.
- 30 mars : Quinzaine de l'U.S.C..
- 03 avril : Conseil Municipal : vote du Budget 1991.
- 20 avril : Banquet "Club Rencontre". (50 participants)
- 31 avril : Fin de la Campagne de lutte contre les campagnols terrestres.

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE



Nouvelles brèves

VOUS POUVEZ CONSULTER A LA MAIRIE :

Le résultat d'une étude sur le "chômage de longue durée dans l'Arrondissement de Mauriac", réalisée par l'Association Intermédiaire du Nord-Ouest Cantal (qui est à la disposition des demandeurs d'emploi, téléphone : 71-67-36-81.).

REPAS A DOMICILE POUR LES PERSONNES AGEES :

La municipalité n'a pas encore trouvé de formule pour satisfaire les demandeurs répartis dans tous les villages (problème de coût lié, notamment, au transport). Il faudrait réaliser une organisation techniquement et financièrement supportable au niveau de plusieurs communes... Actuellement, nous pouvons assurer la livraison de repas seulement dans le bourg et pendant les périodes scolaires (s'adresser à la mairie).

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DU CANTAL :

Le nombre de licenciés sportifs est en régression, il est passé de 41 513 en 1986 à 37 639 en 1988.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de 40 % des petits français déjeunent à la cantine!...

RESULTAT DU RECENSEMENT 1990 :

- * Population totale : 262 habitants ;
- * Résidence principale : 106 logements ;
- * Résidence secondaire ou occasionnelle : 64 logements ;
- * Logements vacants : 24 logements.

POUR PRESERVER NOTRE ENVIRONNEMENT :

- * Ne laissez pas d'épave d'automobile à l'abandon (adressez-vous à votre garagiste ou à l'établissement Boubie à Issoire, téléphone : 73-89-00-65).
- * La décharge contrôlée de la Drulhe est ouverte tous les samedis de 10 h à 17 heures (**déposer les ordures au fond de la décharge**).

ECLAIRAGE PUBLIC PLUS E.D.F. BATIMENTS COMMUNAUX :

- * Consommation 1989 : 37 946 KWH soit 20 000 Francs ;
 - * consommation 1990 : 44 639 KWH soit 24 505 Francs.
- Augmentation des tarifs : 4 %).

SALON DE L'AGRICULTURE A PARIS :

Concours Race Salers. Le "Rappel de championnat mâle" a été remporté par BARON, taureau originaire de l'élevage de Mr Dayral de Contres, acheté par un éleveur du Puy-De-Dôme.

Le mot des Associations

-- COMITE DES FETES --

MAI et JUIN : cyclisme et randonnées pédestres, en attendant les fêtes du 14 juillet et du 5 août.

Le Comité des fêtes de Chaussenac vous annonce une année exceptionnelle en perspective ; mais revenons sur ce qui s'est déroulé cette année.

Le bal masqué : avec la participation des élèves de Chaussenac, avec entre autre la "partie de carte" de Marcel Pagnol menée de main de maître par Mme Lajarrige et Mme Terrisse fut une réussite. Le comité des fêtes, suite à une réunion, a décidé de donner le bénéfice à l'école de Chaussenac. Bravo à tous les élèves ! L'Assemblée générale a vu l'arrivée de nombreux membres nouveaux.

En prévision des activités pour les mois à venir, nous vous annonçons le balisage d'un chemin de randonnées pédestres en coopération avec l'association Chamina. Le tracé a été étudié avec le concours de Mr Terrisse, Mr Klem et notre Président. Deux autres circuits seront aussi balisés.

On vous promet une randonnée au cours du mois de Mai.

Le 10 mai, une course cycliste organisée par le vélo-club de Mauriac passera sur la Route Départementale Ally-Pleaux.

Le 16 juin, une course cycliste comptant pour le Championnat du Cantal aura lieu dans la Commune avec le départ à Brageac et l'arrivée à Chaussenac, le Comité des fêtes et la municipalité feront en sorte pour accueillir au mieux les participants et les organisateurs.

La fête du 14 juillet est en phase de préparation ainsi que la fête des 3, 4 et 5 août.

Une chose est nouvelle dans la Commune : Chaussenac sera une étape du Tour du Cantal Pédestre le 28 juillet.

Rejoignez-nous ! Une journée de ballade à son allure, en prenant le temps d'écouter les oiseaux, de sentir les fleurs, d'admirer nos paysages, de parler, de marcher... C'est à la portée de tous, une soirée sera organisée afin d'accueillir tous les randonneurs.

Rendez-vous dans le prochain bulletin...

-- A C C A --

Les chasseurs de Chaussenac sont heureux de vous annoncer que la saison s'est très bien passée : le plan de chasse ayant été accompli, c'est à dire trois chevreuils de consommés au repas, en espérant que les gens y ayant participé ont été contents. De plus, six lièvres ont été lâchés après la fermeture de la chasse.

Nous ne pouvons souhaiter que bonne chance pour la saison qui vient à tous les chasseurs de la Commune.

-- CLUB RENCONTRE --

Le Club organise un repas le 20 avril à la salle polyvalente à Chaussenac avec la participation d'un traiteur. Nous espérons être nombreux, toutes les personnes adhérentes ou non au Club seront les bienvenues. Nous nous efforcerons de passer un bon moment ensemble dans l'amitié.

Un voyage est prévu début juin pour une journée, la destination n'est pas encore arrêtée.

La kermesse annuelle aura lieu le dimanche 11 août, en espérant qu'elle aura le même succès que les précédentes avec tombola, vente, dégustation de spécialités Auvergnates, etc..

Les réunions mensuelles ont toujours lieu le premier mercredi du mois, nous ne sommes, hélas, pas très nombreux.

Alors faites un effort venez nous rejoindre...

MERCI A TOUS LES CHAUSSENACOIS qui ont fait un don à la Commune pour recevoir NOTRE BULLETIN MUNICIPAL.

PARLONS BUDGET

● BUDGET DE L'ETAT 1991 POUR LES COMMUNES :

L'Etat a prévu une progression de 7,7 % des aides en faveur des collectivités locales (dont les communes). La D.G.F. (dotation globale de fonctionnement) augmente au minimum de 4,125 %. Pour Chaussenac, l'augmentation n'est que de 3,8 % compte tenu de la baisse de population de notre commune depuis 1982.

● OÙ VONT VOS IMPOTS DIRECTS LOCAUX ? (chiffres 1990)

Le montant total des impôts payés s'élève à 421 665 F. dont :

- 46,3 % pour le budget communal,
- 45,8 % pour le budget du Conseil Général,
- 7,9 % pour le budget du Conseil Régional.

auxquels il faut ajouter 51 386 F dont 49 479 pour la Chambre d'Agriculture (payés par les agriculteurs de la commune) et 1590 pour la Chambre des Métiers.

● LE BUDGET PRIMITIF 1991, a été voté le 4 avril dernier. Les variations des taux d'imposition ont été fixés comme suit :

- Taxe d'habitation et foncier bâti : + 3,2 %
- Foncier non bâti et taxe professionnelle : + 2,5 %

Les produits des contributions directes s'élèvent à 207 844 F (ils étaient de 202 114 F. en 1990).

Les taux sont les suivants :

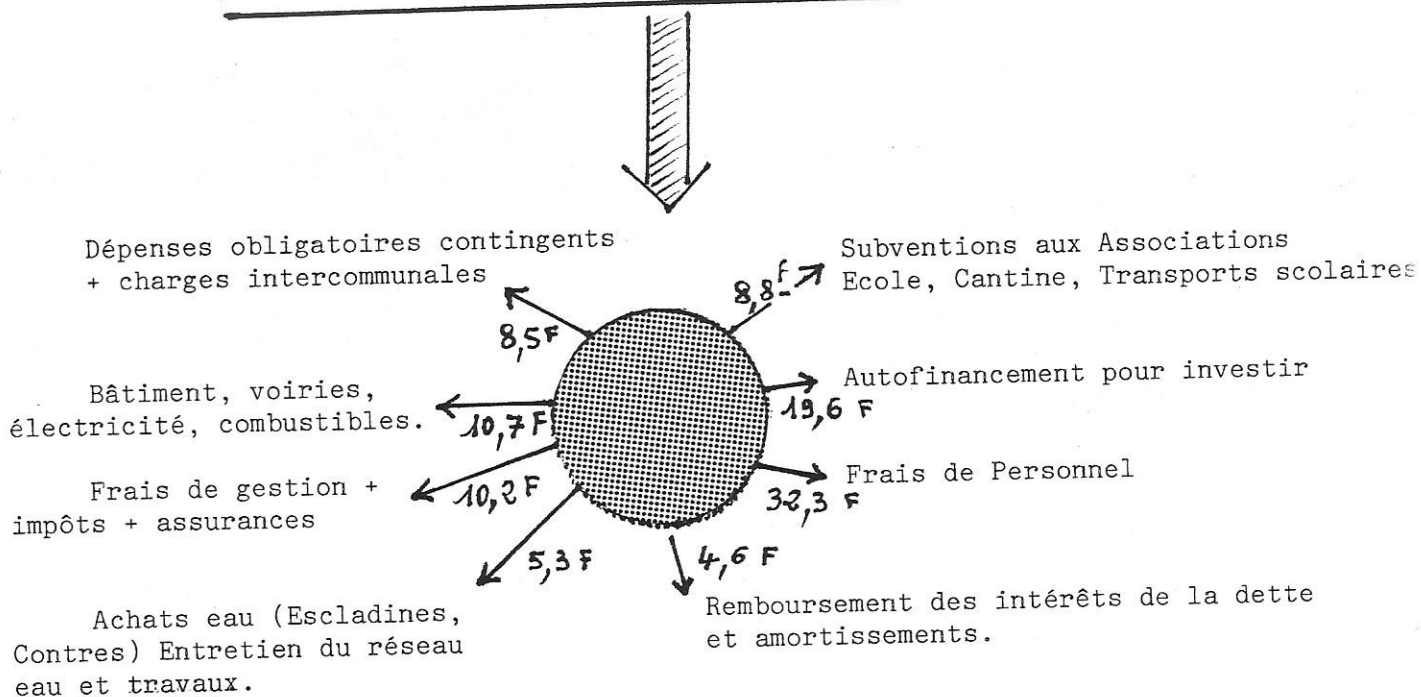
	Taux 1990 (Corrigés)	Taux 1991
- Taxe d'habitation	5,65	5,83
- Foncier bâti	8,65	8,92
- Foncier non bâti	48,72	49,93
- Taxe professionnelle	11,16	11,43

La section fonctionnement est équilibrée à 1 006 759 Frs.
 La section Investissement est de 234 326 Frs.

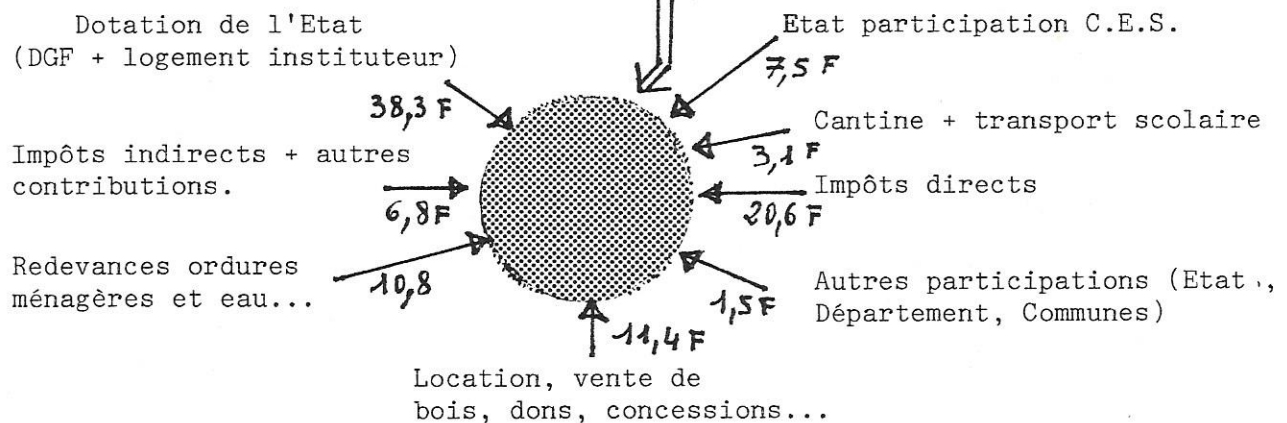
Parmi les charges de fonctionnement, il faut noter les charges obligatoires appelés **CONTINGENTS**. Il s'agit par exemple du contingent pour les dépenses d'aide sociale versé au Conseil Général : 51 442 Frs (soit + 6,54 % par rapport à 1990) et le contingent pour service d'incendie départemental (Aurillac et Centres de secours principaux) : 13 624 Frs.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1991

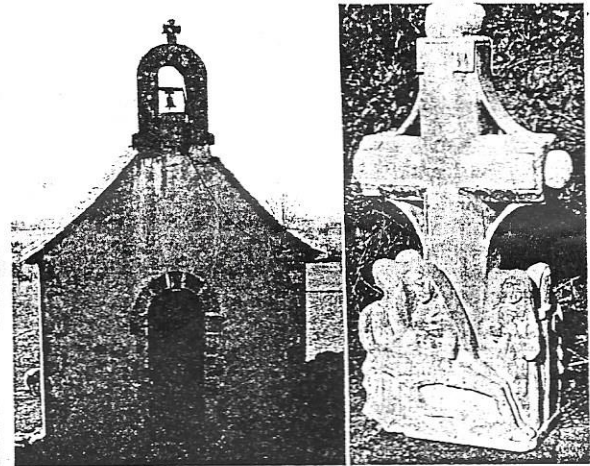
QUAND LA COMMUNE DEPENSERA 100 Frs, où IRONT-ILS ?



LORSQUE LA COMMUNE RECOIT 100 Frs, d'où VIENNENT-ILS ?



**« LA PIETA » DE LA CHAPELLE
DE CONTRES**



° RECHERCHES HISTORIQUES :

Les documents indiquent la présence au début du siècle dans l'église de Chaussenac d'une fontaine en cuivre.

Les anciens peuvent-ils nous donner des renseignements plus complets sur cet objet ?

- ° PRECISION A PROPOS DE LA REPARATION de la porte de la chapelle de Contres et des travaux de protection de la **PIETA** : cout global s'élève à 8 000 Frs dont 1 500 Frs de Subvention. Pour visiter demander la clef à MMrs MAGNE ou PICARONNY.

- ° L'ECOLE est équipée depuis la rentrée d'une armoire à pharmacie.



DISCUSSIONS ET DECISIONS PRISES LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES

02 Novembre 1990 - 15 Décembre 1990 - 12 Janvier 1991 - 03 Avril 1991

1-BRANCHEMENT D'EAU : Pour toute nouvelle installation la Commune prendra en charge : le piquetage sur la conduite principale, dix mètres de tuyau, la tranchée située sur la traversée de la voie communale, la vanne, le compteur neuf et si besoin le goudronnage de la traversée de la route départementale ou communale. L'abonné aura à sa charge : la tranchée située après la traversée de la voie départementale ou communale, le supplément de tuyau, le regard, la protection du compteur.

En cas de détérioration du compteur (y compris par le gel), le nouveau compteur sera posé par la Commune et facturé à l'abonné au prix de 350 Francs.

2-CHAUSSENAC ADHERE AU SIVOM DES QUATRE CANTONS (PLEAUX, SALERS, St-CERNIN, MAURIAC) : dont la vocation est à caractère économique et touristique. Le canton de Pleaux est représenté au BUREAU de ce Syndicat Intercommunal par Mr Chanut (Conseiller Général) et Mr Klem (Maire de Chausсенac). Ce SIVOM doit préparer un programme "Contrat de Pays", qui doit permettre de subventionner des investissements réalisés par une ou plusieurs communes pour des activités économiques (essentiellement).

3-TARIF DE VENTE D'EAU :

- Forfait de 40 M3..... 250 Francs.
- de 41 à 100 M3..... 1,81 F le M3.
- de 100 à 1 000 M3..... 1,45 F le M3.
- plus de 1 000 M3..... 1,23 F le M3.

4-TRANSPORT SCOLAIRE : Participation des familles fixée à 65 Francs par enfant et par trimestre.

5-VOIRIE : Une demande de subvention a été faite pour procéder aux travaux d'élargissement de la voirie au village de Cheyssiol. Des travaux d'entretien sont prévus, en priorité, à Ostenac.

6-ORDURES MENAGERES : La quasi totalité des Communes de Mauriac, Pleaux et Salers ont adhéré au "Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures et de Traitement des Ordures Ménagères". Le site retenu est à Drugeac. La municipalité étudie, actuellement, la formule la plus économique pour effectuer le ramassage.

7-ABORDS DU CIMETIERE : La Commune a procédé au nettoyage des abords (graviers,...) le stationnement est réservé aux seuls véhicules dont les propriétaires se rendent au cimetière.

8-ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE CENTRALE D'ENROBAGE A CHAUD A ALLY : Avis favorable de la municipalité sous réserve des normes et des équipements permettant le respect de l'environnement (stockage du fuel, dépoussié-
rage,...).

9-MISE EN PLACE D'UN CHEMIN DE RANDONNEE PEDESTRE : dans les bois d'Ostenac et de Cussac avec l'appui de l'Association Chamina.

10-"LES PIERRES DU GEANT" : nouveau nom pour les anciens locaux de la coopérative de Chaussenac.

* * * *

PRESERVER, PREVENIR L'AVENIR

Avec l'appui de Mr LETITO (Inspecteur de l'éducation nationale) et les enseignants, une telle réflexion est engagée pour éviter les fermetures d'école. La formule la mieux appropriée est la réalisation d'un regroupement pédagogique (par exemple, à Ally, Drignac, Chaussenac) permettant de constituer des classes de niveau homogène.

La municipalité de Chaussenac a donné son accord de principe. Les parents réunis en présence des instituteurs sont globalement favorables (tant à Chaussenac, qu'à Ally). Dossier à suivre.....



Nous vous rappelons que la Bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 17h30. Le droit d'inscription est de 15 Francs annuel, gratuit pour les enfants et les adolescents. La Bibliothèque dispose actuellement de 1 000 ouvrages qui se divisent de la façon suivante : 600 pour les enfants (album, BD, romans,...) et 400 pour les adultes (en comptant ceux du Club du 3e age).

D'autre part, deux généreux donateurs ont enrichi copieusement notre Bibliothèque, qu'ils en soient publiquement remerciés.

111